

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 40 (1983)
Heft: 5

Rubrik: Page du lecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ecrivez-nous!

Avez-vous une remarque à faire au sujet de la revue? Ecrivez-nous! Quelque chose à suggérer? Nous en serons heureux! Avez-vous un problème touchant à un aspect quelconque du sport que vous pratiquez et pensez-vous que nous puissions vous aider à le résoudre? Faites-nous en part! S'il présente un intérêt de portée suffisamment générale, nous vous répondrons par ma plume ou par celle d'un spécialiste si la question est trop spécifique! (Y. J.)

La guerre des sigles!

Henri-Jean Golaz
Rue du Centre 68
1025 St-Sulpice

Votre mensuel me parvient régulièrement et je le lis toujours avec le plus grand intérêt. Dans vos articles et autres reportages, vous parlez fréquemment des diverses instances sportives de notre pays, telles que: EFGS, CFGS, J+S et j'en passe...

J'aimerais savoir le rôle que joue chacune de ces institutions, par qui elles sont financées et dirigées, les relations qui existent entre elles et les fédérations: SFG, FSA, FSS...

Réponse

L'organisation du sport suisse est à la fois simple et compliquée. Elle est en tout cas unique de par la collaboration exemplaire qui existe entre son secteur étatique et son secteur privé. Pour bien comprendre le fonctionnement de ses rouages, il est évident qu'il faut connaître le sens des sigles qui foisonnent, ici comme ailleurs, pour abrégier ce qu'il serait quelquefois trop long de dire en clair. Je vais essayer de vous dévoiler le sens de ces abréviations, du moins celui des plus importantes:

CFGS

Commission fédérale de gymnastique et de sport

Il s'agit d'une Commission nommée par le Département fédéral duquel dépend le sport helvétique (militaire jusqu'à présent, intérieur dès 1984) dans le but de contrôler tout le secteur du sport qui dépend directement de la Confédération, à savoir l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, la for-

mation des maîtres d'éducation physique et l'application des programmes d'enseignement relatifs à l'éducation physique à l'école, Jeunesse + Sport enfin. La CFGS nomme des commissions d'experts qui ont pour mission de mener à bien les nombreuses tâches qui lui sont confiées. Actuellement, c'est Raymond Bron (Vaud) qui est président de la CFGS.

EFGS

Ecole fédérale de gymnastique et de sport

Je ne vais pas refaire l'histoire de l'EFGS. Elle est bien connue dans ses grandes lignes. Je me contenterai de rappeler qu'elle abrite, entre autres, une division de l'Instruction où l'on forme, dans le cadre de cours propres et extérieurs, des maîtres de sport, des moniteurs de sport militaire, des entraîneurs de fédérations (en collaboration avec l'ASS) et, surtout, des moniteurs J+S; une division du sport de la jeunesse et des adultes, une section des subventions fédérales et des installations de sport, une section de l'information et un institut de recherches. M. Kaspar Wolf est le directeur de l'EFGS.

J+S

Jeunesse + Sport

C'est un instrument de la Confédération et des cantons visant à promouvoir l'activité sportive exercée par les jeunes de 14 à 20 ans dans les clubs de sport, les mouvements de jeunesse, les écoles et autres groupements. Chaque canton dispose d'un «Service J+S». A la tête du Mouvement: Jean-Claude Leuba.

Ces institutions dépendent de la Confédération et elles sont donc à la charge de l'Etat. Le «privé», l'ASS, surtout, participe pourtant quelquefois à certaines réalisations.

ASS

Association suisse du sport

Elle est une organisation faîtière qui regroupe les fédérations sportives (quelque 70). Au sens du code civil, elle est une société de droit privé ayant pour premier but le maintien et la défense des intérêts des fédérations. Les finances de l'ASS proviennent en bonne partie des bénéfices du Sport-Toto, mais aussi des cotisations des membres et des subventions de la Confédération. M. Hans Möhr est président de l'ASS, alors que M. Ferdinand R. Imesch en est le directeur.



CNSE

Comité national pour le sport d'élite

Désigné par l'ASS pour soutenir et développer le sport de haut niveau.

SPT

Sport pour tous

Commission désignée par l'ASS pour soutenir et favoriser le développement du sport populaire. Jörg Stäubli en est le président.

SST

Société suisse du Sport-Toto

Comme les autres loteries suisses, la SST revêt un caractère d'utilité publique et ne poursuit aucun but lucratif. Elle organise des concours destinés à procurer les moyens financiers nécessaires au développement du sport amateur. Le 75 pour cent de ses bénéfices est réparti entre les cantons et le 25 pour cent mis à disposition de l'ASS.

COS

Comité olympique suisse

Membre du Comité international olympique, cette Institution est totalement indépendante. Le COS entretient d'étroits rapports avec l'ASS en vue de l'établissement de critères de sélection pour les Jeux olympiques, sélections sur lesquelles il a pleine autorité. Raymond Gafner est l'actuel président du COS.

Quant aux autres abréviations dont vous parlez, elles désignent tout simplement des fédérations sportives:

SFG = Société fédérale de gymnastique;
FSA = Fédération suisse d'athlétisme;
FSS = Fédération suisse de ski, etc. (Y. J.)